

Budget Primitif 2025

Conseil municipal du 10 février 2025



SOMMAIRE

Préambule (p.3)

I / Section de fonctionnement (p.8)

- DEPENSES
- RECETTES

II / Section d'investissement (p.20)

- RECETTES
- DEPENSES

III / Epargne et gestion de la dette (p.33)

PRÉAMBULE

- Le **budget primitif** (BP) constitue le 1^{er} acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.
- Par cet acte, le Maire (ordonnateur) est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du **1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile**.
- Le BP doit être voté par l'assemblée délibérante **avant le 15 avril de l'année** en cours et transmis au Préfet dans les 15 jours qui suivent son approbation.
- Le **Débat d'Orientations Budgétaires** (DOB) pour l'exercice 2025, préalable obligatoire à l'adoption du BP 2024, s'est tenu le **20 janvier 2025**.

PRÉAMBULE

Rappels concernant le « processus » budgétaire pour l'année 2025 :

- Comme l'année dernière, le vote du BP est proposé sans les résultats de l'exercice 2024 qui seront présentés ultérieurement dans l'année.
- A la place du Compte Administratif et du Compte de Gestion, **un Compte Financier Unique** présentera les résultats de l'année 2024.
- Un budget supplémentaire sera proposé au vote au printemps: il viendra préciser l'utilisation de l'excédent de fonctionnement et le solde d'investissement dégagés sur l'exercice 2024.

A noter :

- Ce document reprend une **présentation comparative entre les Budgets Primitifs des exercices 2024 et 2025** (interrompue en 2024 du fait de l'adoption de la nouvelle nomenclature M57 pour le BP 2024).

PRÉAMBULE

- Lors du débat d'orientations budgétaires, les évolutions prévisionnelles des grandes masses du budget 2025 ont été présentées.

Ainsi, en fonctionnement, dans le BP 2025, on retiendra que :

- La **masse salariale** connaît une augmentation très modérée, pour répondre notamment aux nouvelles obligations qui s'imposent à la collectivité
- Les **charges à caractère général** restent stables, notamment grâce à des économies sur les dépenses énergétiques (effet des investissements « verts » et promotion de comportements visant la sobriété énergétique), malgré certains postes à la hausse
- La **politique fiscale reste inchangée** (taux identiques à l'année 2023 et 2024)
- La participation financière de la Commune au fonctionnement du **Centre Communal d'Action Sociale** est reconduite à l'identique de l'année dernière.
- **Le soutien aux associations** reste à un niveau global identique aux années précédentes par rapport à l'exercice 2024

PRÉAMBULE

En investissement, le BP 2025 poursuivra la dynamique enclenchée les années précédentes, avec les objectifs suivants :

- Finalisation ou poursuite des « **grands chantiers** » lancés en 2023 (Pôle associatif et sportif; lancement des travaux préparant la création du Parc urbain du cœur de ville)
- Initier la **rénovation indispensable de bâtiments communaux** (Eglise Sainte Marie; rez-de-chaussée Hôtel de ville)
- Mener divers travaux visant à **l'amélioration du cadre de vie** des jurançonnais
- Prise en compte de **l'impératif de sobriété énergétique** pour tous les projets d'investissement

En synthèse, le budget 2025 est **maîtrisé** en fonctionnement,
volontaire en investissement

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Budget primitif 2025



L'équilibre de la section de fonctionnement

BP 2025

- La section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la **gestion courante des services** de la collectivité.
- L'excédent de recettes par rapport aux dépenses dégagé par la section de fonctionnement est utilisé en priorité au **remboursement du capital emprunté** par la collectivité, le surplus constituant l'**autofinancement** qui permettra d'abonder le financement des investissements futurs.
- Par rapport au BP 2024, la section de fonctionnement est stable + 2,25 % (161 971€)

DEPENSES fonctionnement		RECETTES fonctionnement	
Dépenses réelles	6 940 684 €	Recettes réelles	7 200 684 €
Dépenses d'ordre	430 000 €	Recettes d'ordre	170 000 €
TOTAL : 7 370 684 €		TOTAL : 7 370 684 €	

DÉPENSES

Fonctionnement

BP 2025

Dépenses de fonctionnement BP 2025

CHAPITRES DE DEPENSES		BP 2024	BP 2025	% variation
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 224 746 €	2 182 097,57 €	-1,92%
012	TRAITEMENTS	3 608 243 €	3 730 657,10 €	+3,39%
014	ATTENUAT DE PRODUIT FPIC (73925)	90 000 €	90 000 €	0,00%
65	AUTRES CHARG GEST° COUR	714 724 €	796 992,30 €	+11,51%
66	CHARGES FINANCIERES	149 000 €	133 437,03 €	-10,44%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 000 €	2 500 €	+25,00%
68	DOTATIONS AUX AMORTISSTS ET PROVISIONS	5 000 €	5 000 €	0,00%
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTIST	215 000 €	80 000 €	-62,79%
042	OPERAT° ORDRE TRANS ENTRE SECTION	200 000 €	350 000 €	+75,00%
TOTAL DEPENSES		7 208 713 €	7 370 684 €	+2,25%

Zoom sur...

Les charges à caractère général

CHAP 011

- 1,92 %

A NOTER : ce chapitre sera « abondé » par le budget supplémentaire, en fonction des besoins et crédits consommés en début d'année

	BP2021	BP2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025
Charges à caractère général (011)	1 540 863 €	1 949 765,5 €	2 382 912,92€	2 224 746 €	2 182 097,57 €

Zoom sur ... certaines dépenses significatives

- **Energies 60612(électricité + gaz) :** 600 000 € (économies par rapport à 2024 grâce aux rénovations sur les groupes scolaires)
 - **Assurance multi-risques :** 110 000 €
 - **Versement à CAPBP/ Ville de Pau pour services support « mutualisés »** (police intercommunale ; mutualisation numérique avec nouveau périmètre ; vidéoprotection) : 81 100 €
 - **Achat de prestations de services (6042) :** 241 680 € (principalement achats repas SPL)
 - **Matériel roulant - réparation/entretien courant du parc de véhicules (61551) :** 43 600 €
 - **Voirie – réparations (60633 + 615231):** 35 500 €
 - **Fournitures scolaires (6067):** 19 550 €
- Fournitures liées à des travaux / entretien dans nos bâtiments et domaine public :**
- Fournitures d'entretien (60631) : 119 016 €
 - Fournitures petit équipement (60632) : 49 720 €
 - Fourniture travaux bâtiments (615221 + 615228) : 46 000 €
 - **Maintenance bâtiment / contrats prestations de services :**
 - Postes en augmentation du fait de révisions de prix d'anciens contrats ; certains périmètre élargis
 - Prestations de services (611) : 266 707 €
 - Maintenance (6156): 103 200 €

Zoom sur...

Dépenses de
fonctionnement

Les subventions aux
tiers

A NOTER

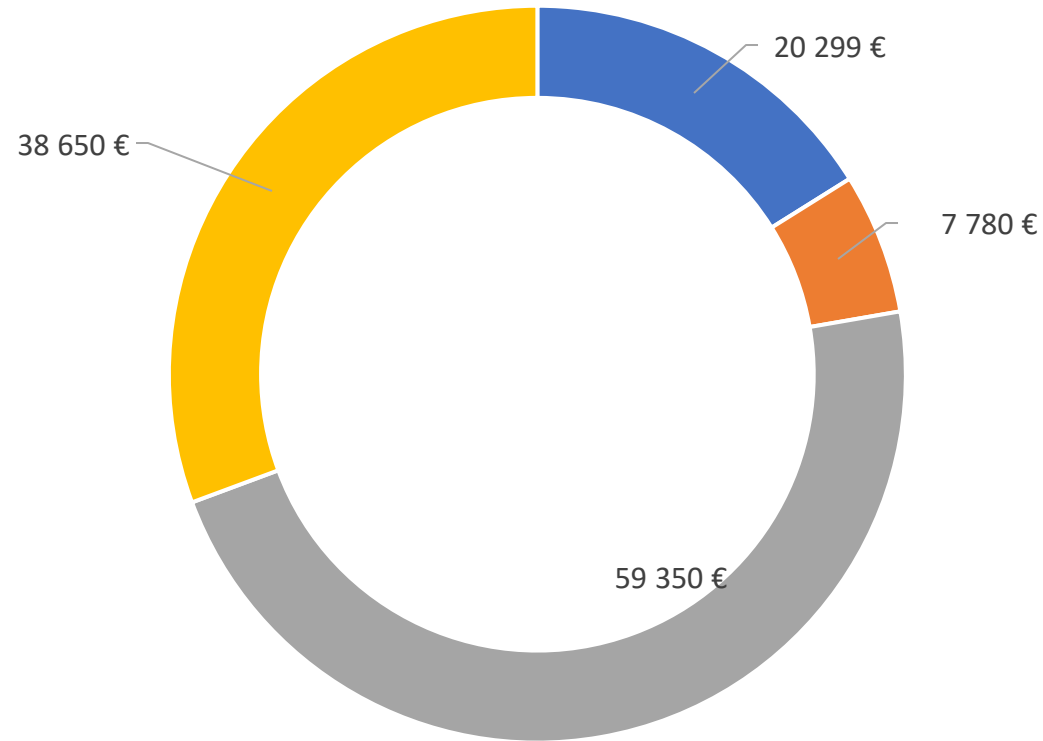
- Total **Subvention au CCAS** : **320 000 €**
- Total **Subventions aux associations** (y compris scolaires) : **157 979 €** dont
 - 126 079 € de subventions de fonctionnement courant
 - 17 500 € de subventions attribuées pour des projets identifiés
 - 14 400 € de réserves à attribuer en fonction de projets ultérieurs (yc pass associatif)

Zoom sur...

Les subventions / BP 2023 – CHAP 65

(hors subventions exceptionnelles et réserves et hors CCAS) : **126 079 €**

Répartition des subventions



■ Scolaires ■ Divers - Citoyenneté ■ Sports - Loisirs ■ Culture

Zoom sur...

Les dépenses de personnel

CHAP 012
+3,39 %

	BP 2020	BP 2021	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025
Dépenses de personnel (012)	3 202 683 €	3 251 455 €	3 265 042 €	3 508 330 €	3 608 243 €	3 730 657 €

A NOTER

- **Ce budget prévisionnel tient compte des dépenses liées :**
 - au versement de la prime mobilité (3 900 € pour mémoire pour l'année 2024 sur 6 mois)
 - de la participation employeur sur les tickets restaurants (21 600 € en 2024)
 - du recrutement temporaire de 16 agents pour le recensement de la population
 - du renforcement de certains services ou du remplacement nécessaire d'agents en arrêt long ou évolution des fonctions de certains agents
 - Au glissement vieillesse technicité
- Comme pour l'exercice 2024, des crédits complémentaires seront inscrits **au Budget Supplémentaire** pour abonder le chapitre 012.
- Cette précaution permettra de mieux ajuster les dépenses nécessaires pour couvrir notamment les impacts des décisions qui s'imposent à la collectivité :
 - Des revalorisations de points d'indice
 - De l'augmentation de cotisation patronale CNRACL
 - De l'application éventuelle dès 2025 de la participation employeur à l'assurance complémentaire prévoyance des agents

RECETTES

Fonctionnement

BP 2025

Les recettes de fonctionnement BP 2025

CHAPITRES DE RECETTES		BP 2024	BP 2025	%
013	ATTENUATION DE CHARGES	65 000 €	65 000 €	0%
70	PRODUITS SERVICES, DOM ET VENTES	335 500 €	368 130 €	+9,73%
73	IMPOTS ET TAXES	6 053 738 €	6 090 019 €	+0,6%
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	498 603 €	594 534 €	+19,41%
75	AUTRES PRODUITS GEST° COUR	94 500 €	82 000 €	-13,23%
76	PRODUITS FINANCIERS	1,00 €	1,00 €	0%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	500 €	1 000 €	100 %
042	OPERAT° ORDRE TRANS ENTRE SECTION	160 871 €	170 000 €	+5,67%
R002	EXCEDENT	-	-	
TOTAL RECETTES		7 208 713 €	7 370 684 €	+2,25%

RECETTES Fonctionnement

Fiscalité directe

	2024		2025	
	TAUX	BASES prévisionnelles	TAUX	BASES prévisionnelles
Taxe d'habitation <small>(résidences secondaires)</small>	12,81 %	898 803	12,81 %	816 567
Taxe foncière bâti	31,18 %	12 500 626	31,18 %	12 732 016
Taxe foncière non-bâti	37,18 %	70 172	37,18 %	70 745

A NOTER

- **Total des recettes attendues « impôts directs » :**

TFB + TFNB + TH + Coefficient correcteur = **4 349 728 €**

- Total des recettes attendues au **titre des exonérations** : **121 434 €**
- Bases prévisionnelles taxe d'habitation (résidences secondaires) 2025 revues à la baisse au regard des bases réelles notifiées en 2024

RECETTES Fonctionnement

Commentaires complémentaires

- La **dotation globale de fonctionnement** 2025 devrait être stable par rapport à l'année 2023 : **198 000 €** au titre de la dotation forfaitaire + **90 000 €** au titre de la Dotation de Solidarité Rurale
- Le montant de **l'Attribution de Compensation** (versé par la CAPBP) attendu pour cette année est de **1 318 154,33 €**
- Les recettes des **services publics locaux** (régies de recettes et redevances) : **au total 368 130 €**, avec une légère hausse attendue (effet révision de certaines politiques tarifaires ; effet recettes CAF)

SECTION D' INVESTISSEMENT

Budget primitif 2025



L'équilibre de la section d'investissement

- La section d'investissement présente les programmes d'investissements **nouveaux ou en cours**.
- Ces dépenses sont financées par des ressources propres de la collectivité, des dotations et subventions et éventuellement par l'emprunt.

DEPENSES investissement 2025 (y compris RAR)		RECETTES investissement 2025 (y compris RAR)	
Dépenses réelles	2 368 764,19 € Dont dépenses financières (016;026;027): 511 126,50 €	Recettes réelles	2 108 764,19 € Dont Solde d'exécution : 0 €
Dépenses d'ordre et opérations patrimoniales	300 000 €	Recettes d'ordre et opérations patrimoniales	560 000 €
TOTAL : 2 668 764,19 €		TOTAL : 2 668 764,19 €	

RECETTES

Investissement

BP 2025

Recettes d'investissement BP 2025

CHAPITRES DE RECETTES		BP 2024	BP 2025	Dont RAR 2024	% évolution
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	160 000 €	267 033 €		+40 %
13	SUBVENTIONS INVESTISSEMENT	974 811 €	1 318 147 €	49 483 €	+26%
16	EMPRUNTS ET DETTES	2 000 000 €	523 584,19 €	120 584,19 €	-61,8%
021	VIREMENT SECTION FONCTIONNEMENT	215 000 €	80 000 €		+168,75%
024	PRODUITS DE CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	0,00	0,00		
040	OPERATIONS ORDRE ENTRE SECTIONS	200 000 €	350 000 €		+94,29%
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	142 268 €	130 000 €		+9,44%
R001	SOLDE D'EXECUTION	-	-		
TOTAL RECETTES		4 208 691 €	2 668 764,19 €	170 067,19 €	-57,7%

Le montant global des recettes d'investissement en 2025 est largement inférieur à 2024
car pas de besoin de financement « massif » cette année

(nécessaire l'année dernière notamment pour lancement du Pôle associatif et sportif)

Dotations, fonds
divers et réserves

CHAP 10 - détail

CHAP 10	BP 2024	BP 2025
FCTVA	130 000 €	237 033 €
Taxe d'aménagement	30 000 €	30 000 €
Excédent de fonctionnement exercice N-1	<i>Cf Budget supplémentaire</i>	<i>Cf Budget supplémentaire</i>

A noter

Les estimations de recettes FCTVA en 2025 sont presque doublées par rapport à l'année dernière car les dépenses éligibles seront importantes cette année (facturation des grands chantiers démarrés en 2024)

Subventions d'investissement

CHAP 13

- Afin de respecter strictement le principe juridique « **de sincérité budgétaire** », seules les subventions notifiées ET /OU celles que la Commune est certaine d'encaisser sur l'exercice budgétaire 2025 sont inscrites dans le BP

Les seules aides/financements qui remplissent à ce jour les critères cités ci-dessus sont :

- **Solde de la subvention** du Conseil Départemental pour le projet Pôle associatif et sportif : **167 257 €**
- **Fonds de concours de la CAPBP** pour le Pôle asso et sportif : **643 418 €**
- **Subvention DETR /DSIL** pour le Pôle asso et sportif : **457 989 €**
- **Subvention de 49 483 €** de l'Etat (Fonds vert) pour la rénovation de la chaufferie Jean Moulin (inscrite en RAR 2024)

RECETTES

Investissement

A NOTER

- **CHAP 021 – Virement section fonctionnement : 80 000 €**

L'inscription de cette somme permet de respecter la couverture du remboursement des emprunts par les ressources propres de la collectivité

- **CHAP 040 – Opérations d'ordre entre sections : 350 000 €**

Ce montant correspond aux amortissements

- **CHAP 041 – Opérations patrimoniales : 130 000 €**

Ce montant correspond à l'intégration d'études et remboursement d'avances

DÉPENSES

Investissement

BP 2025

Dépenses d'investissement BP 2025

CHAPITRES DE DEPENSES		BP 2024	BP 2025	Dont RAR 2024
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 631 €	0,00 €	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 606 €	0,00 €	
117	BERGES DU NEEZ	7 200 €	3 600,00 €	3 600,00 €
121	MOBILIER - MATERIEL - VEHICULE	122 287 €	9 440,20 €	5 490,20 €
122	BATIMENTS SCOLAIRES	243 165 €	64 805,90 €	64 805,90 €
123	INSTALLATIONS SORTIVES	3 774 €	0,00 €	
124	POLE SPORTIF ET ASSOCIATIF	1 039 315 €	1 252 019,75 €	
125	SKATE PARK REVEIL DES BERGES	311 624 €	9 943,68 €	9 943,68 €
126	TRAVAUX ENVIRONNEMENT	301 590 €	25 973,03 €	25 973,03 €
129	AMENAGEMENT DU CENTRE VILLE	45 500 €	37 572,25 €	22 542,43 €
143	INFORMATIQUE	51 781 €	26 683,20 €	26 683,20 €
159	BATIMENTS ET POLITIQUE ENERGETIQUE	170 576 €	65 637,18	9 042,00 €
160	CENTRE DE LOISIRS	52 714 €	51 513,69 €	51 513,69 €
163	POLE CULTUREL	2 000 €	21 829,48 €	21 829,48 €
164	TRAVAUX VOIRIE	224 746 €	216 468,10 €	216 468,10 €
165	POLITIQUE ACCESSIBILITE	85 837 €	72 151,23 €	72 151,23 €
166	DEPLOIEMENT NUMERIQUE - VIDEO PROTECTION	8 000 €	0,00 €	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	574 435 €	511 126,50 €	
26	PARTICIPATION ET CREANCES RATTACHEES	0,00	0,00 €	
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	127 159,2 €	0,00 €	
040	OPERATIONS ORDRE ENTRE SECTIONS	160 871 €	170 000,00 €	
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	142 269 €	130 000,00 €	
TOTAL		3 692 079 €	2 668 764,19 €	530 042,94 €

DÉPENSES

Investissement

Détail par opérations

- **L'opération 164 (Voirie)** sera « abondée » à nouveau au moment de l'adoption du budget supplémentaire. En inscription de crédits au BP 2025 on note notamment :
 - Réfection des chemins Joliette, Lahitolle, Mirabel, Vignats (bas) et Saint-Faust : 140 000 €
 - Installation de plateaux traversants rue Touzet : 53 000 €
 - MOE : 21 000 €
- **L'opération 165 (Politique accessibilité - Ad'AP)** sera « abondée » à nouveau au moment de l'adoption du budget supplémentaire. En inscription de crédits au BP 2025 on note notamment :
 - Fin des travaux de la maison des associations et de la maison pour tous : 72 000 €
- **L'opération 122 (bâtiments scolaires) comprend notamment :**
 - Groupe scolaire Jean Moulin : finalisation climatisation restaurant (3 000 €)
 - Groupe scolaire Louis Barthou : finalisation installation nouveau système chauffage et climatisation restaurant (61 000 €)
- **L'opération 159 (bâtiments et politique énergétique)** sera « abondée » à nouveau au moment de l'adoption du budget supplémentaire. En inscription de crédits au BP 2025 on note notamment :
 - MOE et début des travaux Eglise : 30 000 €
 - MOE et début des travaux rez-de-chaussée Hôtel de ville: 31 000 €

DÉPENSES

Investissement

Les grands projets

Conformément aux orientations présentées lors du Débat d'orientations budgétaires, les « grands projets » suivants sont programmés sur 2025 à hauteur de :

- **Centre de loisirs**, mobilier : 51 513€
- **Skatepark**, habillage graphique : 9 943 €
- **Pôle associatif et sportif**, fin des travaux, mobilier et aménagements extérieurs : 1 252 019 €
- **Projet cœur de ville** (Maîtrise d'œuvre) : 37 572 € . Il sera « abondé » à nouveau au moment de l'adoption du budget supplémentaire pour financer le début des travaux, prévu fin 2025.

DÉPENSES

Investissement

Divers

A NOTER

- **CHAP 040 – Opérations d'ordre entre sections : 170 000 €**

Ce montant correspond aux travaux en régie programmés pour l'exercice 2025, dont :

- Travaux école Louis Barthou maternelle (mur à rehausser)
- Ecoles vertes : Groupe Scolaire Louis Barthou (création d'îlots de fraîcheur)
- Relamping écoles
- Peinture écoles (certains dortoirs et salles de classe ou d'activité)
- Rénovation Centre accueil jeunes
- Rénovation bureaux services administratifs

- **CHAP 041 : 130 000 €**

Cf diapo p. 27 - intégration d'études (écritures comptables identiques en recettes et en dépenses) et remboursement d'avances

Équilibre des dépenses

	BP 2025
Dépenses à couvrir par des ressources (= emprunt)	511 126,50 €
- Equilibre des RAR	359 975,75 €
Ressources propres :	
- FCTVA	237 033,00 €
- TAM	30 000,00 €
-Subventions d'investissement	1 268 664,00 €
-Virement de la section de fonctionnement	80 000 €
- Amortissements	350 000 €
Couverture de l'annuité de la dette	+ 1 094 594,75 €

ÉPARGNE et GESTION DE LA DETTE



Situation épargne

	2020	2021	2022	2023	2024 (prévisionnel)
CAF brute	689 876 €	847 194 €	836 387 €	769 480 €	950 000 €
CAF nette	206 877 €	381 532 €	377 348 €	301 394 €	420 000 €
Capacité de désendettement (ratio Klopfer)	4.78 ans	3.35 ans	2.84 ans	4.82 ans	5.19 ans

Gestion de la dette

Prospective évolution de la dette 2025-2044

Le tableau ci-contre est construit sans intégrer la contraction d'un nouvel emprunt en 2025 de 300 k€

ANNÉE	AMORTISSEMENT	INTÉRÊT	ANNUITÉ	ENCOURS
2025	511 126,50	156 500,00	667 626,50	4 518 101,71
2026	445 523,67	137 821,43	583 345,10	4 097 792,84
2027	423 127,53	125 087,35	548 214,88	3 696 090,54
2028	415 090,22	113 539,48	528 629,70	3 300 079,54
2029	355 058,80	102 058,94	457 117,74	2 961 672,18
2030	342 879,18	92 766,30	435 645,48	2 632 932,07
2031	277 380,86	84 005,81	361 386,67	2 367 090,37
2032	227 357,12	76 497,34	303 854,46	2 148 581,90
2033	179 402,10	69 629,40	249 031,50	1 975 244,18
2034	179 438,84	63 267,19	242 706,03	1 798 988,43
2035	179 475,82	56 904,69	236 380,51	1 619 714,01
2036	179 513,03	50 542,00	230 055,03	1 437 316,78
2037	179 550,54	44 179,02	223 729,56	1 251 688,93
2038	173 750,00	37 815,83	211 565,83	1 068 557,23
2039	173 750,00	31 490,31	205 240,31	882 006,01
2040	173 750,00	25 164,83	198 914,83	691 916,10
2041	173 750,00	18 839,31	192 589,31	498 164,21
2042	173 750,00	12 513,83	186 263,83	300 622,72
2043	152 500,00	6 188,31	158 688,31	120 409,57
2044	88 750,00	1 908,13	90 658,13	0,00
TOTAL GENERAL	5 004 924,21	1 306 719,50	6 311 643,71	